

Commune d'ANGLET

Révision de la fiche : Janvier 2017

IDENTITÉ - SITUATION

Adresse : Littoral Sud d'ANGLET

Propriétaire : Commune d'ANGLET

Contact : Ville d'Anglet

Services Techniques

05.59.58.35.40

s.techniques@anglet.fr

INFORMATIONS

Pratiques :

Statut : Public

Ouverture : Libre

Administratives :

Surface : 3 hectares

Historiques :

Date de création : 2013

Concepteurs : Anouk DEBARRE et Martin DUPLANTIER (cabinet DEBARRE-DUPLANTIER Associés)

Victoires du Paysage 2016 : lauréat Argent dans la catégorie Collectivités – espaces publics urbains

ENVIRONNEMENT

Lieu emblématique d'ANGLET, le littoral sud anglois se compose de falaises surplombant la plage, offrant des vues imprenables sur l'océan depuis le boulevard de la Mer et la promenade du Grand Large, et de la plage elle-même, occupée par le vaste bâtiment du VVF construit en 1970 (devenu club BELHAMBRA). La grotte de la Chambre d'Amour, une forte présence végétale et plusieurs fontaines surgissant de la roche caractérisent les falaises de ce littoral. La fragilité de la falaise s'effondrant par endroit a motivé une vaste entreprise de consolidation accompagnée d'une valorisation de cet espace particulier constituant un véritable « entre-deux » :

- entre plage et sommet de la falaise ;
- entre le bâtiment VVF et les boulevards en position dominante ;
- et plus symboliquement entre mer et montagne.

COMPOSITION GÉNÉRALE

L'aménagement du littoral sud anglois se compose :

- d'une esplanade belvédère, l'esplanade Yves BRUNAUD, marquant l'entrée de ville ;
- d'une promenade littorale au bas des falaises, comprenant deux entrées piétonnes (Nord et Sud) ;
- d'une promenade dite « des Sources » serpentant à flanc de falaise et reliant la plage aux boulevards supérieurs et à l'esplanade Yves BRUNAUD.

L'ensemble de la promenade se déroule sur 1 km environ.

L'esplanade Yves BRUNAUD valorise l'entrée de ville devenue un somptueux balcon en porte-à-faux sur l'océan :

- double rangée de 51 arbres ;
- passage de la piste cyclable Roscoff-Hendaye dans les deux sens ;
- utilisation de roches locales (Arudy, Rhune, Bidache) dans les revêtements de sol ;
- mobilier dans une ligne sobre et pure qui souligne la grandeur du panorama ;
- jeu d'eau sous forme de miroir se prolongeant par un petit canal...

Le promeneur est invité à suivre les boulevards (de la Mer ou promenade du Grand Large), ou à descendre par la promenade des Sources serpentant dans la pente de la falaise.

Rythmée par des bassins installés en cascade capturant l'écoulement naturel de l'eau venue de la falaise, la promenade traverse des pentes boisées d'espèces du milieu naturel du littoral aquitain. L'évocation de la montagne se traduit par les choix de matériaux et les aménagements liés à l'eau, traités dans un esprit pyrénéen : pierre grise et cailloux anguleux, enherbement de type prairie ; le fil d'eau et les cascates évoquent les abreuvoirs. La promenade est « accessible à pied et à vélo, avec des aires de repos en cercle (5m de diamètre) ressemblant à des salons extérieurs ».

La partie basse de la promenade « célèbre la rencontre de deux géographies, celle de la chaîne des Pyrénées et celle des Landes ». Le paysage caractéristique des Landes dans la partie basse « venant s'achever sous la proue rocheuse du massif montagneux des Pyrénées » :

- un grand espace piétonnier est aménagé autour de la nouvelle voie de circulation ayant remplacé le parking Nord. Il est composé de parterres plantés à base d'espèces dunaires et combinés à des masses rocheuses reconstituées ;
- la promenade littorale détourne l'attention du promeneur du VVF vers l'océan, « grâce à des chemins aménagés entre les blocs rocheux et une pergola orientée vers le panorama » ;
- en bout de site Sud, un grand espace « solarium » en modelés de bois servant de support aux bains de soleil ou aux jeux évoque le modelé des dunes. Les planchers sont en bois d'origine européenne (pin des Landes, chêne nature) ou bois exotique PEFC ;

L'espace littoral au bas des falaises redistribue le stationnement en diminuant considérablement l'impact visuel des voitures.

ÉLÉMENTS DE DÉTAIL REMARQUABLES

Végétaux : végétation littorale, jardins contemporains mêlant vivaces, arbustes et graminées en port libre et éléments minéraux (trames, rochers, lit de cailloux) en composition géométrique, alignements de tamaris.

Architecturés : mobilier urbain (bancs, candélabres, garde-corps, fontainerie) en bas en acier corten, en haut en inox, solarium, pergolas.

Liés à l'eau : fil d'eau, rigole, cascates, fontaine, jets d'eau, bassin.

BÂTI

A proximité, privé, très prégnant dans le site : le club BELHAMBRA (anciennement résidence VVF)

Epoque de construction : 1970

Architectes : Jean-Raphaël HEBRARD, André GRESY et Jean PERCILLIER

Style : Résidence tourisme social de masse de type « paquebot » postmoderniste.

Etat : Très bon

ETAT DE CONSERVATION

Date de la visite : 02/2014

Etat du patrimoine végétal : Bon à très bon

Etat des éléments construits : Très bon

Etat du réseau hydraulique : Très bon

Entretien : Très bon

PROSPECTIVE

Menace : accident météorologique avec très forte marée et inondation toujours possible, au moins pour la partie basse.

TPOLOGIE

Jardins et promenade contemporains, urbanisme.

DOCUMENTATION

Dossier de presse du projet présenté par la commune d'ANGLET.

Photocopie des panneaux de concours représentant le projet lauréat.

Notes de préparation de la visite du site par le CAUE (avril 2014), synthèse des échanges avec les paysagistes.

INTÉRÊT



Fig. 1 - Vue aérienne et localisation des prises de vue © DEBARRE DUPLANTIERS ASSOCIES

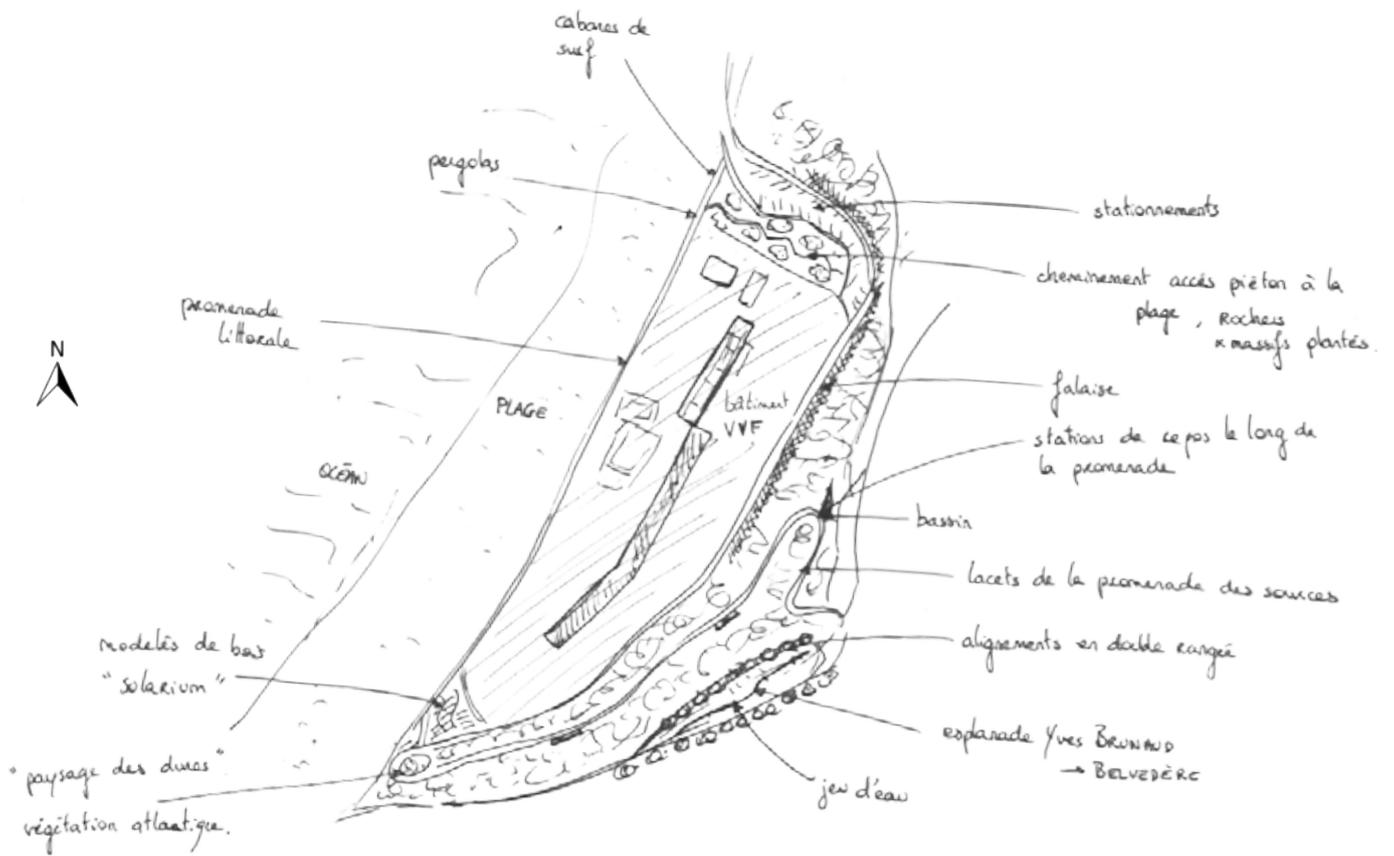


Fig. 2 - Plan de composition © CAUE 64



Fig. 3 - La promenade des sources serpentant à flanc de falaise ©CAUE 64



Fig. 4 - Les cascates évoquent les abreuvoirs de montagne ©CAUE 64



Fig. 5 - Le fil d'eau sourdissant de la falaise accompagne la promenade ©CAUE 64



Fig. 6 - Les stationnements au bas de la falaise ©CAUE 64



Fig. 8 - Les murs en gabions longent les circulations ©CAUE 64



Fig. 7 - La falaise vue de la partie basse ©CAUE 64



Fig. 9 - La plateforme aménagée en continuité avec la plage ©CAUE 64



Fig. 10 - La végétation des Landes au pied de la falaise rocheuse
©CAUE 64



Fig. 11 - La pergola de la promenade littorale, orientée vers l'océan
©CAUE 64



Fig. 12 - La promenade littorale et ses cheminements aménagés
©CAUE 64



Fig. 13 - L'espace des massifs plantés au Nord en pied de falaise, et le bâtiment VVF en arrière-plan
©CAUE 64



Fig. 14 - Le chemin piéton vers l'océan, entre les rochers et massifs plantés
©CAUE 64

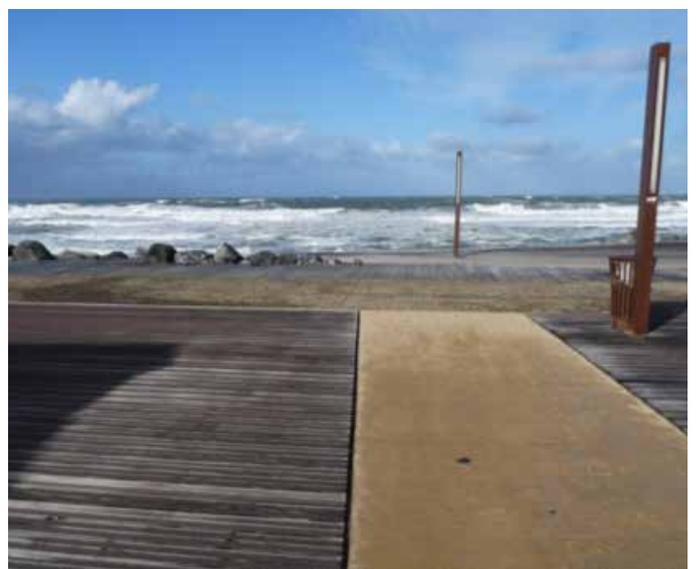


Fig. 15 - L'esplanade littorale en bois, ouverte sur l'océan au Nord du site
©CAUE 64